



Le Louxor

Renaissance du cinéma mythique de Barbès

SOMMAIRE

P11

Réforme des rythmes éducatifs
Un progrès pour les enfants

P13

Le 10^e en mouvement
Le renouveau du passage du Prado

P12

43 - 45 rue du Faubourg du Temple
Pose de la première pierre

P16

Histoires et vies du 10^e
Au fil du temps, la circulation dans le 10^e

LE MAIRE À LA RENCONTRE DES HABITANTS

① MERCREDI 5 JUIN DE 17H À 19H

Place Jacques Bonsergent

② VENDREDI 7 JUIN DE 17H À 19H

Angle rue de la Grange-aux-Belles / Ecluses Saint-Martin

③ DIMANCHE 9 JUIN DE 10H À 12H

Marché Saint-Quentin

④ MERCREDI 12 JUIN DE 17H À 19H

Angle rue de Metz / rue du Faubourg Saint-Denis

⑤ VENDREDI 14 JUIN DE 17H À 19H

Place du Buisson Saint-Louis

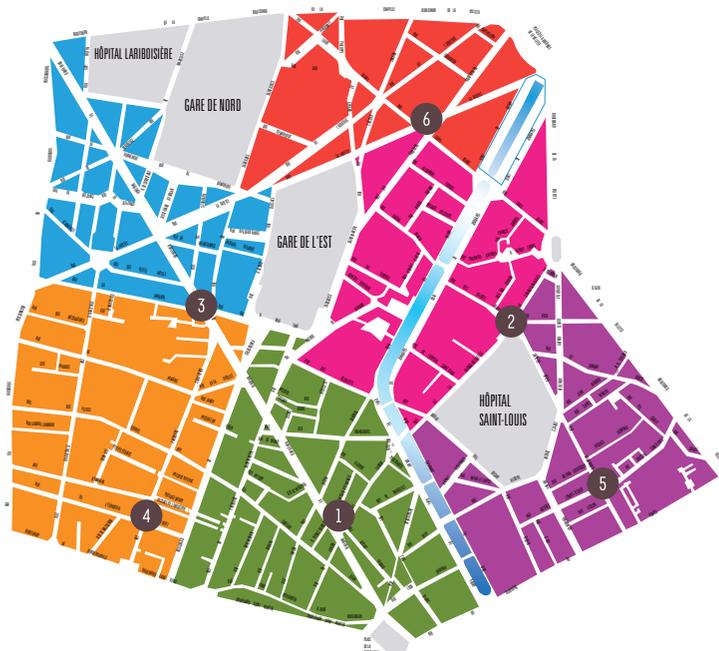
⑥ MERCREDI 19 JUIN DE 17H À 19H

Métro Louis Blanc



COMPTE-RENDU DE MANDAT DE RÉMI FÉRAUD ET DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**MARDI 25 JUIN À 18H30
SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU 10^e**



LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Xavier Simonin.

Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques :

Stéphane Pécas, Myriam Siméon / Mairie de Paris, les Amis du Louxor, les Amis du passage du Prado, Sara Imloul, Habitat et Humanisme Ile de France, Atelier Alexandre Chemetoff, Histoire et Vies du 10^e

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



Madame, Monsieur,

En février dernier, le gouvernement a donné son aval à l'installation à Paris d'une salle de consommation à moindre risque pour les usagers de drogues. Le temps est donc venu de mettre en place ce dispositif, que j'appelle de mes vœux depuis plusieurs années, en accord avec Bertrand Delanoë, et qui a fait ses preuves en Suisse, en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas et dans d'autres pays.



Le gouvernement a donné son aval à l'installation à Paris d'une salle de consommation à moindre risque pour les usagers de drogues. Le temps est donc venu de mettre en place ce dispositif.



Il s'agit d'un projet expérimental, qui sera évalué avec le plus grand sérieux, afin d'en déterminer précisément les effets.



Nous sommes actuellement à la recherche d'un lieu situé sur une emprise appartenant à la SNCF.



Le quartier de la gare du Nord, où de nombreux toxicomanes en situation de grande précarité consomment de la drogue dans l'espace public, a été choisi pour accueillir cette expérimentation. Les bénéfices escomptés sont multiples : pour les usagers de drogues, une réduction de risques tels que les infections au VIH et à l'hépatite C ou les overdoses, un suivi sanitaire et social pouvant conduire à un sevrage et une réinsertion sociale. Pour les riverains, et cela a été noté partout où ces salles existent, davantage de tranquillité et moins de nuisances dans l'espace public. C'est pour moi un objectif essentiel.

Le 27 mars, le projet a été présenté lors d'une réunion publique de concertation. Les attentes et les inquiétudes des riverains ont été entendues et je souhaite réitérer ici les assurances que je leur ai données : il s'agit d'un projet expérimental, qui sera évalué avec le plus grand sérieux, afin d'en déterminer précisément les effets. Et les habitants seront directement associés à l'évaluation. Toutes les mesures seront prises pour assurer la tranquillité du quartier, notamment grâce à des renforts policiers. Contrairement à certaines craintes exprimées, il ne s'agit pas d'attirer dans le quartier davantage de toxicomanes, et encore moins de laisser le champ libre aux dealers.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un lieu situé sur une emprise appartenant à la SNCF. Il devra être suffisamment proche des lieux où se rassemblent aujourd'hui les toxicomanes, tout en étant assez éloigné des habitations afin d'éviter toutes nuisances potentielles pour les riverains.

Dès qu'un emplacement aura été identifié, une nouvelle réunion publique de concertation sera organisée, au cours de laquelle le projet définitif sera présenté.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



ASSISES DE LA DÉMOCRATIE LOCALE : UNE RÉFLEXION CITOYENNE EN MARCHÉ

Fidèle à son engagement de réunir chaque année les partenaires et les acteurs de la démocratie locale, Eric Algrain, maire adjoint du 10^e arrondissement en charge de la démocratie locale, de la vie associative et des personnes en situation de handicap, a organisé le 9 février dernier, les cinquièmes assises de la Démocratie locale. Forte du succès de ses quatre premières éditions, la municipalité du 10^e arrondissement a souhaité les ouvrir à l'ensemble des arrondissements de l'est parisien. Ainsi étaient invités des représentants des 2^e, 3^e, 9^e, 11^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

Sous la présidence de Rémi Féraud, Maire du 10^e arrondissement, et en présence d'Hamou Bouakkaz, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Démocratie locale et des Associations, la Mairie a accueilli plus de 120 participants venus échanger et réfléchir sur la participation citoyenne. A l'issue de la plénière qui s'est déroulée le matin, quatre ateliers ont réuni les participants dans l'après-midi, sur les thèmes suivants : les

nouvelles gouvernances, les pratiques numériques, les politiques associatives parisiennes pour demain et les absents de la participation, donnant lieu à des échanges très intéressants.

Même si la démocratie locale est dynamique dans nos arrondissements, force est de constater que dans certains quartiers, la mobilisation n'est parfois pas au rendez-vous. Malgré de nombreuses actions pour sensibiliser un public plus représentatif de la population parisienne, les participants aux conseils de quartier sont souvent les mêmes. Pour être totalement crédible, il faut tendre vers une représentation plus diverse et en adéquation avec les populations que constituent nos quartiers.

Néanmoins il faut noter que les habitués des réunions publiques reviennent régulièrement, ce qui constitue un premier élément positif. Cela est peut-être la preuve que ces habitants y trouvent leur compte et que les conseils de quartier remplissent leur rôle et qu'ils

sont identifiés comme étant un lieu d'échanges et de réalisations concrètes.

Les Parisiennes et les Parisiens veulent être plus étroitement associés aux décisions prises par la municipalité. C'est là tout le sens des enjeux de la démocratie locale.

La démocratie de proximité doit être complémentaire de la démocratie électorale et c'est pour cela qu'elle doit occuper un rôle important. L'expertise citoyenne des habitants est importante et il faut veiller à l'écouter et quand cela est possible, la suivre.

La réflexion engagée lors de ces assises de la démocratie locale doit continuer et, pour ce faire, ces ateliers se réuniront tout au long de l'année. Une restitution de ces travaux sera rendue à l'issue de ces échanges que tous les participants souhaitent constructifs. Si la démocratie locale est finalement encore jeune, il faut l'accompagner tout au long de sa croissance.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A l'issue des 5^e assises de la Démocratie locale, qui ont eu lieu le 9 février dernier, l'équipe municipale a accueilli les habitants qui viennent d'emménager dans le 10^e arrondissement. Cette rencontre, renouvelée chaque année, a pour but de faciliter l'installation des nouveaux arrivants et de leur faire rencontrer les acteurs locaux de l'arrondissement. Une fois de plus, l'assistance était nombreuse.

Qu'il s'agisse des élus de l'arrondissement, des agents de la mairie, des conseillers de quartiers ou des acteurs associatifs du 10^e, tout le monde a répondu présent pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter les services administratifs municipaux et les richesses de la vie associative, culturelle et sportive de l'arrondissement. Ainsi, les



nouveaux habitants ont eu l'occasion de se familiariser avec leur nouveau lieu de vie et de rencontrer ceux qui, avec eux dorénavant, vont favoriser le vivre ensemble dans nos quartiers.

PERMANENCES DU RELAIS INFORMATION FAMILLES

- Mairie du 10^e - 1^{er} étage (escalier B)

Ce service est dédié à l'accueil et à l'information des familles. Il propose les prestations administratives les plus fréquentes pour les familles et fédère un réseau local de partenaires institutionnels et associatifs qui y tiennent des permanences.

Conciliateurs	Mardi de 14h30 à 17h (sur rendez-vous pris à l'accueil) 1 ^{er} et 3 ^e mercredis de 14h à 16h (sur rendez-vous) 2 ^e et 4 ^e mercredis (sans rendez-vous)
A.T.F (Association des Tunisiens en France)	Lundi de 14h à 17h (sans rendez-vous)
Conseil des Seniors	2 ^e et 4 ^e mercredis du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous)
LA FAYETTE Accueil	1 ^{er} et 3 ^e mardis du mois de 9h à 12h (sur rendez-vous pris à l'association)
Maison des Familles et Cultures	Vendredi de 9h30 à 12h
Médiatrice	Représentant de la Médiatrice de la Ville de Paris Jeudi de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous pris au Bureau d'accueil de la Mairie)
Centre social Pari's des Faubourgs	3 ^e mercredi du mois de 10h30 à 12h
Paris Service Familles	3 ^e lundi du mois de 9h30 à 12h30 (sur rendez-vous pris à l'association)
UNAFAM - Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades Psychiques	Délégation de Paris 2 ^e et 4 ^e vendredis du mois de 14h à 17h

CIRCUL' LIVRE, C'EST LE PRÊT ET L'ÉCHANGE GRATUIT DE LIVRES POUR PETITS ET GRANDS !

Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres à la disposition des habitants en leur demandant seulement de les remettre à leur tour en circulation après lecture. Les livres proviennent des dons des participants ; ils sont estampillés du logo de l'opération.



• Quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

1^{er} dimanche du mois, de 11h à 13h, Marché Saint-Quentin (85 bis boulevard de Magenta).

• Quartier Louis Blanc / Aqueduc

Dernier dimanche du mois, de 11h à 12h30. Stand installé en principe aux alentours de la boulangerie située rue du Faubourg Saint-Martin près de l'angle de la rue Louis Blanc.

• Opération Circul'livre : devenez bénévoles !

Rejoignez les organisateurs bénévoles à raison de deux à trois dimanches par an. Contact : Mairie du 10^e (Coordinatrice des conseils de quartier).

Tél : 01 53 72 10 78 ou demolocale10@paris.fr

PLUS D'INFOS SUR :

<http://www.circul-livre.blogspot.com>



COLOMBBUS : FAVORISER L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE GRÂCE À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

*La MdA (maison des associations du 10^e) accueille à ce jour plus de 350 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...). Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y avoir une boîte à lettres permanente. Deux d'entre elles, **Colombbus** et **NISI MASA**, y sont particulièrement actives.*



Quel est l'objet de l'association Colombbus et depuis quand existe-t-elle ?

L'association Colombbus a été créée en 2000 par des ingénieurs et des experts en nouvelles technologies conscients du potentiel des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) comme facteur de développement social. Elle mène alors des projets dans les pays en développement (Venezuela, Bénin et Togo essentiellement), puis à partir de 2006 en France, dans le but de **favoriser l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle des populations défavorisées grâce à l'informatique et à Internet.**

Quels projets avez-vous déjà menés ?

L'association Colombbus a réalisé ses premiers projets dans les *barrios* de Caracas (quartiers défavorisés) au Venezuela de 2000 à 2010. Elle a aidé des associations locales à mettre en place des centres informatiques et

à développer des contenus de formation selon les besoins exprimés. Au total, 8 centres ont ainsi été installés, et plus de 300 personnels locaux formés pour assurer la pérennité des centres (gestion administrative, technique et pédagogique). La même méthodologie a été mise en place au Bénin et au Togo : 4 centres ont été ouverts, dont le dernier en 2012. Les activités mises en place dans les 12 centres ont déjà bénéficié à plus de 5 000 personnes. Depuis 2006 et son arrivée en Ile-de-France avec le projet Tangara (<http://tangara.colombbus.org>), Colombbus a initié plus de 400 jeunes collégiens à la programmation informatique lors des ateliers Tangara¹ proposés dans les collèges de l'éducation prioritaire et pour les jeunes en difficultés. Toujours pour les collégiens, Colombbus et le collège Gérard Philipe (Paris, 18^e) expérimentent actuellement un projet de prévention du décrochage scolaire, baptisé « Accompagnement Pluriel ». Cette action qui vise à remobiliser les élèves dans leur parcours s'étendra jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013 et tend à se pérenniser pour la rentrée scolaire 2013 / 2014.

Colombbus intervient également en tant qu'organisme de formation au sein du chantier d'insertion Tremplin Numérique (www.tremplin-numerique.org), porté par

l'association Permis de Vivre la Ville. Ce chantier d'insertion qui alterne phases de production et phases de formation s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans, sans diplômes et / ou issus de zones urbaines sensibles. Colombbus y apporte ses compétences et dispense environ 600 heures de cours sur le maniement des logiciels professionnels du multimédia et du web.

Enfin, l'association développe TOUCAN (<http://toucan.colombbus.org>), un logiciel libre qui permet aux associations d'effectuer le suivi et l'évaluation de leurs projets. Colombbus dispense des formations et a déjà accompagné une quinzaine d'associations à l'utilisation de cet outil.

Quels sont vos projets à venir ?

Colombbus vient d'ouvrir le Passage Numérique, au 3 passage du Buisson Saint-Louis dans le 10^e arrondissement de Paris. C'est un nouvel espace où les jeunes et les moins jeunes pourront venir s'amuser et se former sur ordinateur. De nombreuses activités sont menées en journée et en soirée : ateliers multimédia, navigation sur Internet, Tangara, réseaux sociaux, conception de médias citoyens... ainsi que des formations pour les demandeurs d'emploi (Passeport

Internet et Multimédia –PIM, bureautique, etc.) et les associations (logiciels libres adaptés aux activités des associations, Toucan).

L'association souhaite aussi monter un chantier d'insertion dans le domaine du développement web et du webdesign : intitulé « 10mentationWeb », ce chantier commencera en septembre 2013 et concernera 8 jeunes du 10^e arrondissement, âgés de 18 à 25 ans et peu ou pas diplômés.

En dehors du Passage Numérique, Colombbus poursuivra ses actions dans les collèges de l'éducation prioritaire notamment via le

projet Tangara et un atelier de découverte des droits et devoirs sur Internet grâce au « Colombbook », un logiciel développé par l'association qui sensibilise les jeunes sur leurs usages de l'Internet.

Depuis quand êtes-vous installés dans le 10^e ?

L'association Colombbus est arrivée au 1/3 passage du Buisson Saint-Louis en octobre 2012. Après quelques travaux d'aménagement, l'inauguration s'est déroulée le 31 janvier 2013.

Contact :

Aurélie Lagarde
01 75 57 13 82
aurelie.lagarde@colombbus.org
www.colombbus.org

¹Tangara est un logiciel libre développé par Colombbus, qui associé à des contenus pédagogiques permet aux jeunes d'apprendre à programmer sur ordinateur lors des ateliers Tangara. Ces ateliers favorisent la découverte des domaines scientifiques et techniques grâce à une utilisation active de l'ordinateur, et montrent aux jeunes que leur quotidien est désormais lié aux outils informatiques. Ludiques et participatifs, les séances permettent aux jeunes de réaliser de véritables logiciels (jeux, t'chat, simulateurs, etc.) grâce à un travail d'équipe, la gestion d'un projet dont ils sont les responsables, et le développement de savoirs-être.



NISI MASA

NISI MASA, European network of young cinema says « Hello, Hola, Hallo, Salut, Moikka, Ahoj, Ciao ! » to the 10th arrondissement !

Depuis quand l'association Nisi Masa existe-t-elle et quel est son objet ?

Active depuis 11 ans, l'association NISI MASA a pour objectif d'encourager la création cinématographique chez les jeunes Européens, de créer un réseau d'échanges et de communication en Europe, et d'organiser des événements culturels à l'échelle européenne.

Quelles activités votre association organise-t-elle ?

NISI MASA a organisé en janvier dernier à Strasbourg des rencontres européennes GENERATOR (soutenues par ARTE et MEDIA), forum auquel ont assisté 150 jeunes Européens. Ils eurent ainsi l'occasion de participer à différents ateliers encadrés par des professionnels et décisionnaires du cinéma et de l'audiovisuel européens. NISI MASA organise une douzaine d'événement de ce type par an à travers l'Europe : ateliers de réalisation de films, atelier d'écriture de scénarios, d'écriture de critique de films,



NISI MASA : encourager la création cinématographique chez les jeunes européens.

séminaires de management culturel, et événements destinés à mettre en contact les jeunes acteurs du cinéma européen d'aujourd'hui.

Quels sont vos projets à venir ?

Aujourd'hui, nous aimerions développer notre activité à Paris, notamment au sein du 10^e arrondissement où se situe le siège de NISI MASA. Nous souhaitons organiser ici des rencontres, projections, et autres ateliers autour du cinéma pour un public âgé de 18 à 35 ans et désireux d'élargir son horizon au-delà des frontières françaises. Nous avons déjà commencé en organisant en décembre dernier une fête finlandaise de Noël à laquelle se sont rendues 150 personnes, et nous souhaitons vivement renouveler l'événement !

Depuis quand votre association est-elle inscrite à la MDA 10 ? Quels services utilisez-vous ?

Inscrits à la Maison des Associations du 10^e depuis janvier 2013, nous espérons ainsi, en plus des précieux conseils de son personnel concernant le développement de notre activité à Paris, pouvoir bénéficier de salles pour nous réunir et organiser des ateliers, et pouvoir rencontrer d'autres associations intéressées de collaborer avec nous.

Coordonnées

NISI MASA
99, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris
09 60 39 63 38
europe@nisimasa.com
http://www.nisimasa.com/
http://issuu.com/emiliep/docs



LE LOUXOR RENAISSANCE DU CINÉMA MYTHIQUE DE BARBÈS

Fermé depuis 1983, le Louxor est désormais de nouveau ouvert au public et aux cinéphiles parisiens. Il a été inauguré par Bertrand Delanoë le 17 avril dernier, après 3 ans de rénovation. Présentation de ce lieu emblématique, qui ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire.

UN CINÉMA DU 21^e SIÈCLE

Le Louxor, c'est avant tout un cinéma. Situé au 170 boulevard de Magenta, dans le 10^e arrondissement, il a été entièrement réhabilité en cinéma de quartier « Art & Essai » de trois salles, dont l'une sera dédiée aux cultures du Sud, répondant aux normes modernes d'exploitation et de fonctionnement. La grande salle historique de 350 places porte le nom du grand cinéaste égyptien Youssef Chahine. Deux salles plus petites ont été créées en sous-sol (150 et 80 places). Dotée d'une petite scène, la salle de 150 places accueillera ponctuellement des spectacles. Une cafétéria et un espace d'exposition à l'étage permettent d'attendre agréablement le début de la séance. Les 3 salles seront équipées de projecteurs numériques, les 2 plus grandes disposant également de projecteurs conventionnels en 35 mm.

LE LOUXOR EN QUELQUES DATES :

- Le bâtiment est réalisé entre **1920** et **1921**.
- Exploitation cinématographique de **1921** à **1983**.
- Boîte de nuit : *La Dérobade*, en **1986-1987** puis *Megatown*, discothèque gay de **1987** à **1988**.
- Désaffecté et laissé à l'abandon à partir de **1989**.
- Rachat par la Ville de Paris fin **2003**.
- Novembre **2004** : le Conseil de Paris décide de réhabiliter le Louxor en un centre dédié aux cinémas du « Sud ».
- Mai **2008**, l'architecte Philippe Pumain est désigné pour conduire la réhabilitation et l'extension du Louxor.
- Travaux du premier trimestre **2010** au printemps **2013**.
- Décembre **2012** : le conseil de Paris désigne la société CinéLouxor (Carole Scotta, Martin Bidou, Emmanuel Papillon) pour l'exploitation du cinéma en délégation de service public.
- Inauguration du cinéma le 17 avril **2013**.
- Première séance le 18 avril **2013**.



CinéLouxor: Carole SCOTTA, Emmanuel PAPILLON, Martin BIDOU

LE LOUXOR VU PAR SON DIRECTEUR, Emmanuel PAPILLON

L'ÉQUIPE

Un directeur technique (Benjamin Louis), une assistante, responsable du jeune public et de la communication (Stéphanie Hanna), 2 agents d'accueil en cours de recrutement, 2 agents caisse, 2 responsables du bar, 2 projectionnistes, 1 agent de sûreté, Martin Bidou qui fait la programmation et moi qui dirige le Louxor.

SES MOTIVATIONS

C'est le croisement de multiples envies : j'ai dirigé un cinéma pendant 20 ans, j'ai habité rue Ambroise Paré (et je passais tous les jours devant le Louxor fermé), cette incroyable architecture, réouvrir un cinéma...

SA PROGRAMMATION

Pour commencer, *The Grandmaster* de Wong Kar Wai, *l'Écume des jours* de Michel Gondry, *Hannah Arendt* de Margarethe von Trotta, *La Maison de la radio* de Nicolas Philibert...

SES OBJECTIFS

Etre tout simplement un bon «cinéma de quartier», créer du lien social, accueillir et permettre aux écoles, collèges et lycées des 3 arrondissements de profiter au maximum du Louxor. Le cinéma est un lieu de vie ouvert sur la ville, nous allons modestement contribuer à créer de l'activité culturelle sur le quartier.



EXPOSITION « LE LOUXOR - PALAIS DU CINÉMA »

Conçue par l'association Les Amis du Louxor, elle est présentée en mairie du 10^e jusqu'au 25 mai 2013.

Cette exposition est le fruit de nombreux mois de travail pour Jean-Marcel Humbert, Président des Amis du Louxor et commissaire de l'exposition ; le comité d'organisation composé de Michèle Alfonsi, Marie-France Auzépy, Nicole Jacques-Lefèvre et Annie Musitelli, ainsi que Philippe Pumain, architecte du cinéma Louxor et scénographe de l'exposition. Un livre sur le Louxor, réalisé par l'association, est également à paraître.

L'exposition, regroupant un grand nombre de documents d'archives, présente l'histoire du lieu à travers 7 thèmes : le sauvetage du Louxor ; un palais du cinéma à l'égyptienne ; Louxor, un nom qui fait rêver ; les métamorphoses du Louxor ; un cinéma de quartier ; le chantier de rénovation ; des palais égyptiens pour le 7^e Art.

Les autres manifestations qui accompagnent l'ouverture du Louxor

Exposition *Les Six du Louxor*, à la galerie Area (50 rue d'Hauteville), du 20 avril au 20 mai. Elle présente le travail personnel des 6 artistes qui ont restauré les décors égyptiens du cinéma : Jean de Seynes, Martin McNulty, Sinead Lu, Tom Ho, Maïtena Barret et Anouk Jevtic.

Dans les 3 arrondissements : exposition participative *J'aime le cinéma*, en avril-mai, sur des murs aveugles et visites de quartier les 4, 11, 18 et 25 mai, organisées par l'association Paris-Louxor.

La mairie du 18^e accueille du 25 avril au 25 mai l'exposition *Nos cinémas de quartier*, présentée par l'association Paris Louxor et le centre d'animation Valeyre (9^e arrondissement) accueille du 8 avril au 10 mai l'exposition participative *Corps et graphiques*.





ENTRETIEN AVEC PHILIPPE PUMAIN, ARCHITECTE DE LA RÉNOVATION DU LOUXOR

BIO-EXPRESS

- 23 septembre 1962 :

Naissance à Clermont-Ferrand.

- 2004 - première grande réalisation :

Restructuration du Théâtre de la Cité Universitaire à Paris avec Fabre / Speller.

- 2006 - réalisation à l'étranger :

Salle de concert symphonique du Théâtre Mariinsky à Saint-Petersbourg avec Fabre / Speller.

- Novembre 2007 :

Candidature pour le Louxor.

Qu'est-ce qui a motivé votre candidature pour la rénovation du Louxor ?

En premier lieu, c'est évidemment le caractère exceptionnel du bâtiment existant et l'envie de participer à sa renaissance. Par goût personnel et aussi du fait de l'expérience acquise sur des projets de ce type, je réponds assez systématiquement aux appels à candidature de Maîtrise d'œuvre concernant des bâtiments à forte valeur patrimoniale qu'il s'agit de rénover et/ou de transformer pour leur permettre de reprendre une nouvelle vie.

Par ailleurs, compte tenu des caractéristiques du projet que je présentais - avec raison - très complexe et en même temps assez contraint, du fait de l'inscription des façades à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques qui limitait les possibilités de

modifier l'aspect extérieur du bâtiment, je pensais qu'un tel sujet n'attirerait pas de «stars» de l'architecture et que, par conséquent, la candidature de mon équipe avait quelques chances d'être retenue.

Quel rôle le Louxor peut-il jouer dans le quartier ?

L'ouverture d'un nouvel équipement culturel à résonance locale mais aussi à l'échelle de la Ville est à mon avis un atout pour le quartier. Visible aussi bien depuis les voies de circulation que depuis le métro aérien, le Louxor est ancré au cœur du quartier Barbès depuis les années 20 et doit à nouveau jouer un rôle de premier plan dans la requalification du site, engagée depuis plusieurs années.

Sur un plan plus « local », la proposition de réouverture totale du porche, comme dans la disposition d'origine, est en cohérence avec cette ambition. Cet espace redonné à la ville incitera les passants à investir le bâtiment pour les séances de cinéma et les différentes activités d'accompagnement proposées : expositions, animations, bar... Le porche permettra également de contenir tout ou partie des files d'attente sans trop investir les trottoirs.

De quoi êtes-vous particulièrement satisfait ?

Compte tenu des difficultés évoquées, c'est d'abord d'avoir réussi à mener à bien le projet et le chantier en conciliant l'ensemble des contraintes dans le respect du planning et

UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Grâce à l'utilisation de la géothermie, avec un «doublet» de deux forages - un pour le captage et un pour la réinjection - dans la nappe phréatique située entre 65 et 80m de profondeur, la consommation énergétique du bâtiment a pu être divisée par 7 et ramenée à moins de 80kWh d'énergie primaire par m² et par an, ce qui est compliqué à atteindre pour un bâtiment de ce type, forcément consommateur, en particulier du fait des obligations de renouvellement d'air dans les salles de cinéma. La géothermie permet également d'obtenir un excellent bilan carbone. Le chantier lui-même a été conçu «à faibles nuisances», avec d'une part un tri sélectif des déchets, mais surtout une information continue des riverains et un contrôle des niveaux de bruit émis par le chantier dans les logements voisins. Cela a permis la meilleure cohabitation possible avec les riverains.

du budget imparti, ce qui n'a évidemment pas été simple, loin s'en faut, et d'avoir pleinement contribué à la renaissance de ce magnifique édifice parisien, rendu aux habitants du quartier et à l'ensemble des Parisiens, cinéphiles et amateurs d'architecture et de patrimoine après presque 30 ans de fermeture. Je souhaite que le public retrouve le plaisir de fréquenter les salles dites obscures - et d'abord, bien sûr, les 3 salles du nouveau Louxor - non seulement pour la qualité de la programmation cinématographique qu'ils y verront, mais également pour la qualité architecturale des espaces.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien avec Philippe Pumain sur www.mairie10.paris.fr



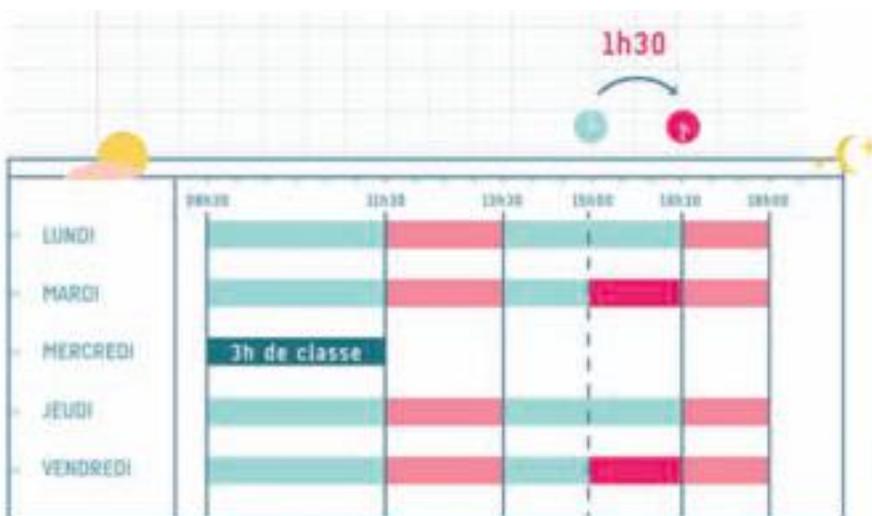


RÉFORME DES RYTHMES ÉDUCATIFS : UN PROGRÈS POUR LES ENFANTS

Dans le cadre de la refondation de l'école, engagée par le ministère de l'Éducation nationale, après la parution du décret réorganisant la semaine scolaire et une phase de concertation de plusieurs semaines avec les acteurs de la communauté éducative parisienne, le Conseil de Paris s'est prononcé pour la mise en œuvre de la réforme des

rythmes éducatifs à la rentrée prochaine. Dès septembre 2013, l'organisation de la semaine de travail dans les écoles maternelles et élémentaires parisiennes sera donc mieux adaptée aux rythmes des enfants et constituera un élément supplémentaire pour mieux lutter contre l'échec scolaire.

Concrètement, les mercredis matin seront désormais travaillés dans les écoles tandis que les cours se termineront à 15h les mardis et vendredis, et seront suivis jusqu'à 16h30 par de nouvelles activités périscolaires, gratuites et ouvertes à tous, dans les domaines scientifiques, culturels et sportifs. L'objectif de la municipalité est de doter tous les petits Parisiens, quelles que soient leurs conditions sociales, d'un capital commun leur permettant de se construire une identité personnelle qui contribue à leur émancipation et à leur construction en tant que futurs citoyens.



> **DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES GRATUITES ET DE QUALITÉ 2 JOURS PAR SEMAINE**

Temps scolaire : ■ actuel ■ nouveau
 Temps périscolaire : ■ actuel ■ nouveau

Des garanties ont également été apportées pour que les conditions de réussite de la réforme soient réunies. Les taux d'encadrement des enfants pendant l'heure du déjeuner seront augmentés, un plan de recrutement, de titularisation et de formation des personnels d'animation et des agents spécialisés des écoles maternelles sera mis en œuvre et des crédits importants seront débloqués pour le financement des nouvelles interventions.

Dans le même temps, les dispositifs municipaux existants – goûters en maternelle, étude en élémentaire, ateliers bleus – seront maintenus et même renforcés.

43 - 45 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE : POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le jeudi 14 février a eu lieu la pose de la première pierre du programme de construction de logements sociaux et d'une crèche à l'angle des rues Faubourg du Temple et Bichat. En présence de Rémi Féraud et de Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris en charge du logement, l'architecte Alexandre Chemetoff a exposé les grandes lignes du projet qu'il a conçu pour la Ville et Paris Habitat : 91 logements sociaux, une crèche de 66 berceaux et 2 locaux commerciaux, entourant un jardin en cœur d'îlot, remplaceront dans 18 mois les bâtiments vétustes récemment démolis. Avec la résidence ADOMA maintenant terminée au 125 rue du Faubourg du Temple, la rénovation de la Cour de la Grâce de Dieu au 129 (Immobilière 3F), les projets de restructuration de la résidence du Centre d'action sociale au 119 et de démolition-reconstruction au 97 (SIEMP), c'est tout un quartier qui se transforme.



Alexandre CHEMETOFF présente son projet, en présence de Seybah DAGOMA, députée du 10^e arrondissement, et de Paul SIMONDON, adjoint au maire du 10^e en charge du logement.



Photomontage du futur immeuble.



HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL RUE DE CHABROL

Le 5 décembre 2012, une résidence intergénérationnelle de 10 logements a été inaugurée rue de Chabrol. A l'origine de ce projet, implanté dans l'arrière-cour du 47 rue de Chabrol, Mme Lorenzetti, propriétaire des immeubles du 45 et du 47, a obtenu le soutien de l'association Habitat et Humanisme, qui œuvre contre le mal-logement, et de la Mairie de Paris, pour mener à bien son projet. 14 mois de travaux ont abouti en juin 2012 à cette résidence moderne. De haute qualité environnementale, grâce à ses capteurs solaires en toiture et une isolation par l'extérieur, elle est couverte d'un bardage en mélèze et comprend trois terrasses végétalisées. Chaque ménage a son appartement privatif, mais une salle commune accessible à tous en rez-de-chaussée, comprenant espace enfant, salon et cuisine, facilite les rencontres entre résidents. Un local vélo et une buanderie sont aussi à disposition. Allant du studio (entre 25m² et 40m²) au 2 pièces (entre 34,7 m² et 48m²), les appartements accueillent déjà une quinzaine de personnes: mères avec enfants, une dame et un monsieur plus âgés, un jeune couple... La formule est parfaitement adaptée pour des personnes ayant besoin de retrouver leur autonomie tout en étant soutenues, ou pour d'autres cherchant de la compagnie.

LE 10^e EN MOUVEMENT



LE RENOUVEAU DU PASSAGE DU PRADO

Le plus ancien des passages parisiens a été créé en 1785 sous le nom de Passage du Bois de Boulogne, du nom d'un bal qui s'y donnait. C'était un passage découvert comme on en créait beaucoup à cette époque. Il possédait déjà la rotonde qui marque l'articulation du passage. Il ne fut couvert qu'en 1925 et c'est à cette époque qu'il prit son nom actuel.

Ayant perdu de sa splendeur ces dernières années, il nécessitait une opération de rénovation. Les copropriétaires (il s'agit d'une voie privée, ouverte au public tous les jours



de 8 heures à 20 heures) ont donc saisi l'opportunité offerte par la Ville de Paris, qui proposait une subvention exceptionnelle à hauteur de 25 % du total des travaux.

Une convention a été signée entre la Ville et les copropriétaires en 2010 et, après une phase d'étude et d'élaboration, les travaux ont commencé en mars 2012.

Le sol a été entièrement refait, au moyen d'un produit innovant constitué d'asphalte incrustée de morceaux de verres et polie, les évacuations et l'électricité renouvelées. Les fermes (éléments de la charpente soutenant la verrière) ont été repeintes et un nouvel éclairage mis en place.

Bravo à l'association des Amis du Passage du Prado qui a porté ce projet de bout en bout !



AMÉNAGEMENT DE LA RUE LUCIEN SAMPAIX : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

L'aménagement des rues Taylor et Lucien Sampaix, qui a commencé au printemps 2012, se poursuit aujourd'hui par la section de la rue Lucien Sampaix située entre le boulevard de Magenta et la rue des Vinaigriers.

Ce projet répond aux objectifs énoncés à la suite de la large concertation menée avec le conseil de quartier, les habitants et les commerçants : la poursuite du réseau cyclable parisien est-ouest et un véritable

aménagement qualitatif pour les riverains. Des arbres ont ainsi été plantés, les trottoirs élargis afin de favoriser les circulations piétonnes, et du stationnement 2-roues a été réalisé pour répondre à un besoin souvent exprimé par les habitants. Des jardinières seront bientôt installées pour embellir la rue et empêcher le stationnement sauvage. La fin des travaux de cette section est prévue avant l'été.

GROUPE SOCIALISTE

« Mariage pour tous, progrès pour toute la société »

Conformément à l'engagement pris par François Hollande, le Parlement a adopté le 23 avril la loi autorisant deux personnes de même sexe à se marier. Plus de 30 ans après la dépénalisation de l'homosexualité, en 1982, il s'agit d'un progrès majeur pour la société française.

Un progrès pour tous les couples et aussi pour toutes les familles du 10^e, notamment les familles homoparentales, dans un arrondissement fier de sa diversité et respectueux des différences.

Mais cette réforme ne s'est pas faite sans difficulté. Face aux manifestations d'intolérance dans nos rues et au comportement souvent inadmissible de certains députés et sénateurs de droite, la ténacité et la volonté du gouvernement, au premier chef Christiane Taubira et Dominique Bertinotti, ainsi que des parlementaires de la majorité a été admirable. Notre députée Seybah Dagoma a elle-même interrogé le gouvernement sur les mesures prises après les agressions homophobes ces dernières semaines.

La République n'a pas plié ni cédé face aux extrémistes et les élus socialistes du 10^e se réjouissent d'une réforme de liberté et d'égalité qui est un progrès pour tous. Comme à chaque fois que la marche vers l'égalité progresse, et que les minorités obtiennent des droits qui leur étaient auparavant déniés, c'est la société dans son ensemble qui en bénéficiera. « Il ne peut y avoir ni vraie liberté ni justice dans une société si l'égalité n'est pas réelle », disait déjà Condorcet au 18^e siècle.

Si cette loi fait honneur à la France et marque le respect des engagements pris l'an dernier, la violence des réactions qu'elle a suscitées, souvent sur fond d'homophobie, est inquiétante. Le silence de la droite par rapport à ces agissements, sans parler du rapprochement de certains élus UMP avec le Front National, témoigne de leur conservatisme et de leur décalage avec la majorité des Français.

Pour notre part, nous serons fiers de célébrer tous les mariages, d'accueillir tous les couples qui le souhaitent à la Mairie du 10^e, et de donner tout son sens à la devise de la République.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard,
Alexandra Cordebard, Hélène Duverly,
Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé
Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud,
Paul Simondon, Olga Trostiansky

GROUPE COMMUNISTE

« Rythmes scolaires modifiés à marche forcée. »

Avant le débat parlementaire sur la refondation de l'école, le gouvernement a publié le 24 janvier un décret modifiant les rythmes scolaires, décret rejeté par le Conseil supérieur de l'Éducation (5 voix pour sur 74 votants). Si ce décret rétablissait la semaine de 4 jours et demi dans les écoles, mesure en soi positive, il décidait d'un temps périscolaire pris en charge par les Municipalités.

Confier le financement de ces activités aux territoires entraîne *de facto* une inégalité entre les communes « riches » et les autres. En outre, rien n'oblige les communes à rendre ce service gratuit ni même à l'assurer. Une école nationale, républicaine offrant les mêmes garanties de qualité pour tous les enfants est ainsi mise en cause. De plus, la réforme des rythmes éducatifs ne règle en rien l'échec scolaire, question essentielle.

La volonté du Maire de Paris d'appliquer cette réforme de façon précipitée a provoqué un vaste mouvement de protestation de la part des enseignants, de nombreux animateurs et parents. Les réunions de concertation qui ont suivi ont montré une large opposition à l'application de cette réforme dès la rentrée 2013.

Compte tenu de cette situation, les élus communistes ont demandé le report de la réforme à la rentrée 2014. Malheureusement, une majorité socialistes / Verts du Conseil de Paris a voté pour cette mise en place dès 2013. C'est pour nous une grave erreur. En effet, la manière dont s'est déroulé le débat a contribué à créer la division des différents acteurs de l'école contrairement à l'intérêt de tous. Sur le plan démocratique, il n'y a rien de pire que d'organiser une concertation et dans le même temps de ne pas tenir compte d'une opinion qui s'est très majoritairement exprimée. Après dix ans marqués par une casse de l'école perpétrée par la Droite, nous attendons autre chose de la gauche.

Néanmoins, dans les mesures d'accompagnement adoptées, on note un certain nombre d'avancées : sur la question des agents spécialisés des écoles maternelles (A.S.E.M.), de la titularisation des animateurs, des classes de découverte et sur certaines exigences vis-à-vis du Gouvernement. Des budgets importants pour mettre en place cette réforme sont annoncés. Cependant des questions restent en suspens : l'insuffisance des locaux et le manque d'une filière d'animation bien structurée.

Dans ce contexte, les élus communistes continueront à se mobiliser pour défendre l'école publique et pour faire en sorte que les engagements pris soient tenus.

Alain LHOSTIS,
Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e,
en charge de la politique de la ville
Marie-Thérèse EYCHART,
Adjointe au Maire du 10^e
en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme
et de la lutte contre les discriminations

GROUPE DES VERTS

« L'urgence du changement. »

En ces temps de crises économiques, sociales et environnementales, la majorité au pouvoir mais plus largement l'ensemble de la classe politique se serait bien passé de l'affaire Cahuzac. Jamais le clivage entre les femmes et hommes politiques que nous sommes et les électeurs ne nous est paru tristement plus grand que ces dernières semaines. Nous avons, en tant que citoyenNE, été comme tout un chacun stupéfaitE d'abord, puis en colère devant ce comportement sur lequel il ne convient pas ici de revenir.

En revanche, il en va de notre responsabilité d'élue de saisir cette triste occasion pour appeler de nos vœux des changements rapides et profonds dans l'organisation des instances politiques de notre pays, à toutes les échelles, ainsi qu'à une révision du statut des éluEs.

Rendre public son patrimoine pour les parlementaires, les sénateurs et les membres de l'exécutif est une démarche indispensable (surtout quand on sait que la France est, avec la Slovaquie, le seul pays d'Europe où les déclarations de patrimoine des éluEs ne sont pas publiques), mais cela est loin d'être suffisant. Il est temps aujourd'hui de prendre des mesures que nous réclamons pour certaines depuis longtemps. Ainsi il devient urgent de légiférer sur le non cumul des mandats, dans les fonctions et dans le temps et cela dès les élections municipales de mars 2014. Nous sommes convaincuEs que cette pratique, dont la France est tristement championne, nuit à la diversité de la représentation politique nécessaire à la vitalité de la démocratie. Urgent également de légiférer sur les conflits d'intérêt et de rendre incompatible l'exercice de certaines fonctions professionnelles avec le statut d'élue de la République, dont le rôle est d'œuvrer pour l'intérêt général de la nation toute entière. Et nécessaire aussi le droit de vote pour les résidents étrangers.

Un ensemble de mesures qui redonneront leurs lettres de noblesse à l'exercice de responsabilités politiques, trop longtemps oubliées par les politiques, et permettant de combattre le ras le bol légitime de nos électeurs dans leur ensemble face à ce qui s'apparente de plus en plus à une caste politique déconnectée des citoyens... Faisons-le ! Vite !

Véronique DUBARRY,

Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi GUADI,

Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

PARTI DES LIBERTÉS

« Salle de shoot dans le 10^{ème} : la décision doit revenir aux habitants ! »

Fidèle à ses goûts pour les opérations de communication et les débats de société destinés à distraire l'opinion de la triste réalité économique et de la crise qui frappe Paris comme le reste de la France, la mairie a décidé brutalement d'installer une salle de shoot près de la gare du Nord. Elle s'est livrée à un vaste exercice d'enfumage, passant notamment sous silence le fait que l'Académie nationale de médecine vient de se prononcer contre l'ouverture d'une telle salle.

En effet, contrairement à la propagande officielle, ce genre de structure n'aide en rien les drogués à sortir de leur dépendance. Ce sont de simples lieux de cantonnement, à l'abri des regards. Ce qu'il faut à Paris, ce sont plutôt des salles de « deshootage ». Les moyens mis à disposition de la salle de shoot (plus d'un million d'euros par an) sont autant en moins, dans un contexte de pénurie budgétaire, pour les structures telles Fernand Widal dans le 10^{ème} ou Marmottan qui permettent aux toxicomanes d'être vraiment soignés. L'implantation près de la gare du Nord est une autre aberration : les salles de shoot ne fonctionnent que si les drogués qui s'y rendent n'ont pas peur d'être contrôlés par la police. Il faut donc une présence policière réduite précisément dans un quartier qui souffre de trafics en tout genre. Et que feront les toxicomanes qui se heurteront aux horaires de fermeture de la salle ? Et tous ceux qui arriveront à tout moment du reste de Paris et même de plus loin, vu la présence de deux gares à proximité, quand les capacités d'accueil seront insuffisantes ? Ils se piqueront dans la rue. Bref nous aurons un effet de pompe aspirante.

Pour éviter que tous ces sujets ne soient vraiment débattus, la mairie du 10^{ème} a décidé de passer en force. La concertation s'est limitée à une réunion bidon où il n'était question que de savoir si la salle sera plus ou moins haut dans la rue de Maubeuge. Ce scandale démocratique m'a amené à organiser, avec très peu de moyens, une votation populaire sur le sujet. Avec un seul communiqué de presse et une semaine de préparation, près de 300 personnes sont venues voter un dimanche, ce qui est un franc succès si on considère que cela représente deux fois plus de participants qu'à la réunion organisée par la mairie. Plus de 90% ont voté contre la salle. Si la mairie en conteste les résultats ou la portée, elle a tous les moyens d'organiser rapidement une consultation.

Le 10^{ème} arrondissement rencontre des problèmes nombreux : baisse d'activité économique, difficulté du logement, propreté, un accueil déficient de la petite enfance, etc. La mairie devrait avoir d'autres priorités qu'ouvrir une salle de shoot. Au minimum, c'est aux habitants de trancher dans la transparence et la démocratie.

Serge FEDERBUSCH

Conseiller d'arrondissement
UMP - Parti des Libertés



Livraison Brasserie Karcher

AU FIL DU TEMPS, LA CIRCULATION DANS LE 10^e

De tout temps Paris a connu des problèmes de circulation que l'on tente aujourd'hui de juguler. Nicolas Boileau¹ a décrit dans une célèbre satire les difficultés de se déplacer dans les rues parisiennes, son contemporain Blaise Pascal² essaya d'y remédier en ayant l'idée de transports en commun pour réduire l'encombrement des véhicules dans la ville.

Voici un panorama des divers transports qui ont traversé notre arrondissement :

Les compagnies d'*omnibus hippomobiles* qui desservait le 10^e en 1839 répondaient au nom d'*Omnibus* pour le Madeleine-Bastille, les autres portaient de doux noms comme *Dames réunies, Favorites, Citadines* (remisées au 4 rue Alibert), *Parisiennes, Constantines*, ces dernières portaient du n°7 de la rue Neuve-Chabrol (ancien clos Saint-Laurent). Les omnibus sortaient des ateliers implantés quai de Jemmapes, ils ont sillonné Paris jusqu'en 1913.

Les *tramways à chevaux* étaient montés sur rails pour faciliter la tâche des percherons qui les tiraient. Un passager devait sur ces conseils « *se soutenir aux barres de fer pour descendre à reculons en commençant du pied droit, mettant pied à terre il ne devait pas quitter immédiatement la barre, mais suivre un instant en courant la voiture en s'y tenant* ». [K. Baedeker, Paris 1878].



Tramway à chevaux et rails

Le *Funiculaire* de Belleville fut mis en service le 25 août 1891 de la place de la République à l'église de Belleville, il fonctionnait par traction de câble sur une voie unique à une vitesse de 12 km/h, il circulait 18 heures par jour pour un

coût de 5 à 10 centimes, il transportait environ 5 millions de passagers par an. En 1906, la rupture d'un câble lui fit dévaler à 120 km/h la pente jusqu'à la place de la République, faisant une vingtaine de blessés. Il cessa de fonctionner le 18 juillet 1924, remplacé par un autobus, puis en 1935 par la ligne 11 du métro.



Funiculaire Belleville

Sous la III^{ème} République, les transports en commun connurent un progrès décisif avec l'électrification des *tramways*. L'*omnibus* disparut alors progressivement au profit du tramway, tiré d'abord par des chevaux, puis fonctionnant à la vapeur en faisant un bruit assourdissant et rejetant un brouillard envahissant. Il fut remplacé dès 1892 par le tramway à traction électrique muni d'une perche à roulette le reliant à un câble électrique: « *Il y avait un tramway qui tournait au coin de la rue de Saint-Quentin et de la rue Lafayette, presque chaque fois sa perche lâchait, faisant un bruit de pétarade odieux avec des milliers d'étincelles* » [C. Chanson, *La Mémoire de Paris*, 1919-1939].



Tramway Gare de l'Est

Dès 1929, le Conseil municipal préconisa l'arrêt du tramway dans Paris intra-muros et décida son remplacement par l'*autobus*, ce fut alors la victoire du tout automobile, le *tintinnabulum* de la cloche du wattman fut détrôné par le concert des klaxons qui furent interdits en 1954.

En 1905 arrivèrent les premiers taximètres automobiles, les *voitures particulières à moteur* suivirent en masse : la première voiture française à essence naquit en 1891 sous licence *Daimler*. En 1895, les frères Michelin fabriquèrent le premier pneumatique pour automobile, il devait amoindrir le bruit des roues !

Enfin, pour mieux se faufiler dans les embouteillages parisiens, on passa de la draisienne au vélocipède, du bicycle à la bicyclette, puis aux deux roues à moteur avec les vélos solex pétaradants, en final arrivèrent les vrombissantes motos et les scooters. Aujourd'hui, *Vélib'* et *Autolib'* essayent d'apporter un peu de calme dans la ville.

Jeannine CHRISTOPHE

Article paru dans « *La Gazette du Canal* » n°22 Hiver 1997/98, réactualisé en 2013 - voir aussi l'article plus détaillé sur le site d'HV10 à : <http://hv10.org>

¹ Nicolas Boileau : « *Les embarras de Paris* » : *Satire VI*, 1660.

² 18 mars 1662 : Premier transport en commun sur requête de Blaise Pascal « pour la création d'une ligne de carrosses payants [cinq sols] circulant à travers Paris ».